

Le Syac CGT rappelle son opposition est à l'abandon du projet d'Institut agronomique et vétérinaire de France (IAV2F),

Si IAV2F est la suite d'Agreenium le Syac CGT constate que :

Premier constat aucun bilan fait d'Agreenium

En premier lieu, aucun bilan depuis la création d'Agreenium n'a été réalisée

Les moyens d'Agreenium

Le budget de fonctionnement provient pour l'essentiel de la mise à disposition de personnels et l'hébergement d'Agreenium par les établissements INRA et Cirad. Ce qui représente 2.2 millions sur les 3 millions du budget global, le reste provenant de l'adhésion de ses membres et du reliquat du million versé par l'Etat lors de la création d'Agreenium. Pour ce qui concerne l'enseignement agricole pas d'affichage des moyens mise à disposition pour des raisons comptables et fiscales (code de la recherche/code de l'éducation)

Une sous-représentation des personnels dans l'instance principale le conseil d'administration

Avec 30 membres, les personnels sont représentés par sept représentants élus des personnels des membres fondateurs et un représentant élu des doctorants.

Nous déplorons la création d'un nouvel établissement sans moyen propre

De ce que nous savons sur le dispositif financier prévu pour L'iaV2f, il est du même ordre qu'Agreenium, et ce sera un établissement public sans réel moyen. Sauf les 8 postes qui seront créés sur le budget du ministère de l'agriculture, mais le mode retenu c'est l'adhésion et les cotisations de ses membres et la mutualisation des moyens des membres avec l'obligation d'adhérer au consortium pour les établissements d'enseignement supérieur agricole ainsi que l'INRA et IRSTEA.

Un contexte défavorable

Le projet de ce nouvel établissement s'inscrit au moment d'une pénurie de moyen, et d'une diminution drastique de l'emploi public, il arrive après la promulgation de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche, et la création des COMUE, ce qui impose à nos établissements une réorganisation de nos cursus de formation pour l'accréditation à délivrer des diplômes LMD dans le cadre d'une nouvelle politique de site. Le projet IAV2f est tout à fait orthogonal à la politique de site ce qui est pour le moins contradictoire avec le projet de IAV2F.

Des écoles en difficultés financières

L'adhésion de nos établissements dans ces nouveaux réseaux coute très chère, pour exemple je travaille à Agroparistech, il sera membre d'une Comue, et est membre du consortium Agreenium, de Paristech, et est membres associé à d'autres universités de Paris. Tous ces réseaux pèsent financièrement dans le budget des écoles

Le bilan financier de l'année 2013 est fort inquiétant. Sachez que pour l'année 2014, 8 établissements sur 12 sont en difficultés financières, ils recueilleront une abstention du MAAF dans leur conseil d'administration s'ils ne revoient leur copies sur la gestion financière. Par ailleurs, nous avons été informés, Des 2010 des difficultés ont été identifiés et précisés dans les rapports d'évaluation par l'AERES

Dégradation des conditions de travail

Depuis 2007, le ministère de l'agriculture avec les établissements supérieurs agricoles ont entrepris une série de réformes dont l'objectif a été de fusionner les établissements entre eux. De 20 établissements il n'en reste aujourd'hui plus que 12. La pertinence de ces fusions entre certaines écoles reste toujours à démontrer. Les logiques d'intérêts sur le plan comptable n'ont rien apportés

comme je l'ai précisé dans le paragraphe précédent. De plus la création de ces établissements n'a pas permis de renforcer outre mesure les liens avec la recherche et la création d'UMR, surtout au sein des fusions des écoles vétérinaires. Par contre, nous savons que les nouvelles gouvernances dans le but de faire des économies ont été mal vécues par les personnels. Ils sont désabusés, la souffrance au travail est devenue le quotidien d'un grand nombre d'agent. Les Burnout sont devenus fréquents. A toutes ces réorganisation, il est bien difficile pour les personnels de ces établissements de comprendre et de trouver les articulations fonctionnelles.

La création de L'IAVF ne passionne aujourd'hui guère plus les agents, que pour la création d'Agreenium d'autant que l'essentiel des missions partagées avec Agreenium reste au sein des établissements, en tant qu' élu au conseil d'administration d'agreenium le bilan c'est principalement de l'affichage.

L'IAV2f est ce pertinent Pourquoi créer un établissement supplémentaire ou chercher une évolution d'Agreenium

La co-accréditation de l'école doctorale ABIES avec la COMUE de l'Upsay et l'IAV2F, permettrait d'inscrire en propre les doctorants, ce système se substitue ou compléterait en (fonction du décret) l'offre de formation actuel d'Agreenium. L'accréditation pour la délivrance des diplômes à l'IAV2F créera par conséquent une concurrence supplémentaire aux établissements d'enseignement sous la même tutelle

Le lien entre l'enseignement supérieur et l'enseignement technique est à renforcer avec la mise en place d'un dispositif d'accès aux écoles d'ingénieurs vers les élèves diplômés d'une formation agricole. Pour la CGT nul besoin d'IAV2F, c'est le rôle et la fonction de la DGER d'y contribuer, il faut s'appuyer sur les réseaux des grandes écoles existants et travailler avec les deux écoles AgroSupDijon et ENFA de Toulouse dont la mission est de former les enseignants du techniques sans oublier les instituts de formation des maîtres (IUFM).

Les 8 recrutements prévus plus les 3 agents d'Agreenium regroupés au sein de la DGER peuvent largement contribuer à ces missions tout en développant des partenariats et des conventions avec les établissements de formation et de recherche, cette option permettrait de faire des économies substantielles, et éviterait la crainte d'une mutualisation des dettes, et d'une nouvelle dispersion des établissements dont on sait quels ont un impact sur les agents et sur le cœur de nos métier.

En conclusion faire l'économie d'une structure autonome dans un dispositif de formation et de recherche plus en plus complexe, c'est une couche de moins et par conséquent une usine à gaz en moins. La Direction générale de l'enseignement et de la recherche doit rester la structure de décision avec ces instances représentatives des personnels

--